

Genève & région

Cinéma: François Ozon, voyeur et manipulateur
Page 24

La Villa Ambrosetti, pomme de discorde
Page 21



Office cantonal de l'emploi débordé

La baisse du chômage cachait en fait une hausse

Plus de 600 chômeurs n'ont pu s'inscrire à l'Office de l'emploi en septembre. La statistique officielle est donc fautive

Eric Budry et Margaux Mosimann

Les difficultés rencontrées par l'Office cantonal de l'emploi (OCE) pour absorber les nouvelles inscriptions de chômeurs en septembre ont fait croire, l'espace d'un instant, à une bonne nouvelle. Dans les chiffres de septembre du chômage dans les cantons, publiés lundi, Genève cédait la place de dernier de la classe à Neuchâtel grâce à un recul de son taux de chômage à 4,7% (-0,1 point). La réalité est malheureusement différente et l'OCE ne l'a pas caché.

«Ce résultat doit cependant être pondéré en raison de l'afflux important (entre 600 et 800 annonces) de demandeurs d'emploi dont l'inscription a dû être décalée sur le mois d'octobre», a informé lundi Patrick Schmied, son directeur général. Avec 600 demandeurs d'emploi supplémentaires, le taux genevois augmente en fait de 0,25 point pour atteindre 4,95%. Cette hausse n'a pas été escamotée mais sera répercutée sur octobre.

Les raisons du «couac»

L'OCE se serait en fait bien passé de cette «manipulation» involontaire, qui semble avoir, outre un afflux de demandes d'inscription, une autre cause: le déménagement et la centralisation par l'OCE fin août à Montbrillant des offices régionaux de placement, qui a

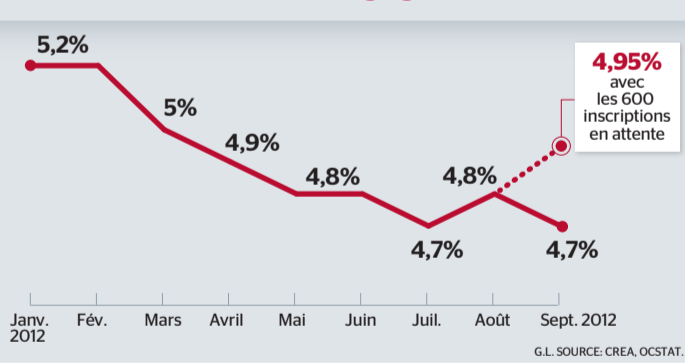


Cette année, l'affluence est particulièrement élevée. Il y a eu, certains jours, 1500 passages dans les nouveaux locaux de Montbrillant.

«Nous maintenons que ce grand retard est essentiellement dû à un manque d'effectif»

Françoise Weber
Secrétaire syndicale du SIT

Evolution du taux de chômage genevois



perturbé le travail habituel des collaborateurs.

«L'augmentation du flux des personnes venant s'inscrire est un phénomène qui apparaît chaque année à cette période, explique Patrick Schmied. Il se trouve que cette année l'affluence est particulièrement élevée. Il y a eu, certains jours, 1500 passages dans les nouveaux locaux de Montbrillant.» N'y avait-il donc pas moyen d'anticiper? «Nous avons mis en place une task force, mais cela n'a pas suffi, répond Laurent Paoliello, porte-parole d'Isabel

Rochat, la conseillère d'Etat responsable de l'OCE. Dès mi-septembre, nous avons doublé notre capacité. Nous pouvons enregistrer 300 inscriptions supplémentaires par semaine et le retard a été comblé. Le délai n'est plus que de sept à quatorze jours.»

Selon Patrick Schmied, les demandeurs d'emploi ne seront pas lésés par leur inscription retardée: «Le compteur démarre le jour où le demandeur d'emploi s'est présenté, mais, précise-t-il, les indemnités seront versées avec deux ou trois semaines de décalage.»

La version des syndicats

Si l'OCE promet qu'aucune inscription n'a été oubliée, le Syndicat interprofessionnel des travailleuses et travailleurs (SIT) est plus pessimiste. Selon Françoise Weber, secrétaire syndicale, le chiffre annoncé par le communiqué «doit être pondéré de manière nettement plus forte. Nous estimons à plus de 2000 les dossiers de demandeurs d'emploi non inclus dans ces statistiques.» Et pour les syndicats la réponse à cette situation est claire: «Nous maintenons que ce grand retard est essentiellement dû à un manque d'effectif tant administratif (accueil) que de conseillers en personnel.»

Dans la lignée des revendications exprimées par les syndicats le 26 septembre lors de l'inauguration officielle des nouveaux locaux à la rue des Gares, la secrétaire syndicale explique: «Une pétition a été adressée à Mme Rochat, à son département et au Grand Conseil. Elle sera déposée cette fin de semaine. Elle demande notamment que l'Etat dote de moyens supplémentaires l'OCE pour permettre la stabilisation de tout ou partie des collaborateurs auxiliaires.»

PUBLICITÉ

Tribune de Genève Partenaire média

21^e MARCHÉ DE L'ESPOIR

Dimanche 14 octobre
Quai du Mont-Blanc
Pour des enfants et jeunes défavorisés en Haïti

Informations : 022 737 36 28
www.marchedesespoir.ch

terre des hommes suisse

Attaque au sabre: sept suspects jugés en novembre

Certains détenus sont poursuivis pour une autre agression devant l'Hôtel Président Wilson

Ils sont sept à être en détention préventive depuis l'automne dernier. Le temps pour la justice de mener l'enquête, de saisir sabres et couteaux et de renvoyer les suspects en jugement le mois prochain pour tentative d'assassinat «avec une absence particulière de scrupules».

Selon l'acte d'accusation, que nous nous sommes procuré, ces prévenus au casier judiciaire bien garni et sans autorisation de séjour en Suisse sont suspectés d'avoir organisé un guet-apens le

7 août 2011 à Plainpalais. Un dimanche soir peu avant 23 h 30.

Armés de deux sabres d'un mètre de longueur, ils auraient poignardé à plusieurs reprises un client sortant d'un bar dans le passage entre le boulevard du Pont-d'Arve et l'avenue Henri-Dunant. L'agression a été filmée par le système de vidéosurveillance d'un commerce. A en croire le Ministère public, ce soir-là, les malfrats attendaient «leur proie» de pied ferme. Un groupe d'agresseurs se tenait côté boulevard, un autre côté avenue. La victime a été prise en tenailles avant d'être agressée. Crâne fracturé, dos et visage tailladés, l'homme est parvenu finalement à échapper à ses agresseurs, présu-

més innocents. Quatre d'entre eux sont suspectés d'avoir récidivé le 16 septembre devant l'Hôtel Président Wilson. Vers 6 heures du matin, un homme marche dans la rue



Me Michel Celi Vegas
Il défend l'un des sept prévenus

pour trouver un kiosque vendant des cigarettes. Il sent qu'il est suivi. Il a raison. Selon l'acte d'accusation, quatre personnes, armées de couteaux et de barres de fer, fondent sur lui. Ensanglantée, traumatisée, la victime parvient tout de même à prendre la fuite. Entre octobre et décembre, les en-

quêteurs interpellent les suspects et procèdent à des perquisitions dans des appartements à la rue de Richemont, aux Pâquis, et à la rue de l'Ecole-de-Médecine. Agés entre 23 et 32 ans, les prévenus - un Palestinien, un Irakien, un Marocain, deux Algériens et deux Egyptiens - comparaitront au début de novembre devant le Tribunal criminel. Certains contestent les faits reprochés, d'autres en reconnaissent une partie. Mais le mobile des agressions reste mystérieux. Face à la procureure Brigitte Monti, une brigade d'avocats, comme Mes Michel Celi Vegas, Lelia Orci, Romain Jordan, Magali Buser et Dina Bazarbachi, en découdront durant plusieurs jours.

Fedele Mendicino

tdg.ch

Sur le Web aujourd'hui

Dès 16 heures

● **Politique** Le Conseil d'Etat fait part de ses dernières décisions lors de son traditionnel point de presse hebdomadaire.

Dès 19 heures

● **Ville de Genève** Entamée hier, la session d'octobre du Municipal se poursuit ce soir. Les élus se penchent notamment sur un crédit pour le chantier des Minoteries et un autre pour la construction de dépôts pour la Culture (47 millions de francs).